

I. CLIENTÈLE VISÉE

Les patients admis en vue d'une chirurgie cardiaque

II. PERSONNEL AUTORISÉ

Le personnel infirmier des unités de soins

III. PROTOCOLE MÉDICAL

MÉDICAMENTS

Suspendre dès l'attente d'une chirurgie si celle-ci est prévue pendant l'hospitalisation en cours :

- **i-SGLT2** : **canagliflozine** (*Invokana^{MD}*), **dapagliflozine** (*Forxiga^{MD}*), **empagliflozine** (*Jardiance^{MD}*) : idéalement dernière dose 96 heures avant la chirurgie (jour -4)
- **Agonistes GLP-1** : **dulaglutide** (*Trulicity^{MD}*), **sémaglutide** (*Ozempic^{MD}*) et **tirzépate** (*Mounjaro^{MD}*) en prise hebdomadaire : idéalement dernière dose au moins 7 jours avant la chirurgie
- Si délai d'arrêt de la médication non respecté, aviser le médecin

LABORATOIRES ET EXAMENS

Les examens suivants doivent avoir été faits dans les derniers **6 mois** pour être valides :

- Radiographie pulmonaire*
- Test de fonction respiratoire*

*Ces examens peuvent être demandés par l'infirmière s'ils n'ont pas été faits dans les délais requis.

Les examens et laboratoires suivants doivent avoir été faits dans les derniers **3 mois** pour être valides :

- Formule sanguine complète (FSC)
- Électrolytes
- Urée et Créatinine
- Albumine sérique
- Glucose
- HbA1c pour tous les patients
- Troponine T
- CK- MB (si pontage) } Ne pas faire de TNT ni de CK-MB pour les cas électifs
- Analyse d'urine
- NT-proBNP
- Culture d'urine pour chirurgie valvulaire
- Bilan lipidique

Les examens et laboratoires suivants doivent avoir été faits **24 heures** avant la chirurgie pour être valides

- Coagulogramme (aviser si INR $\geq 1,3$)
- Code 50*
*Si le groupe sanguin du patient n'est pas connu dans le système provincial de banque de sang, un technologue de la banque de sang communiquera avec vous pour vous aviser qu'un 2^e prélèvement est requis. Si le technologue vous informe qu'il vous envoie la requête et le tube pour effectuer le prélèvement, vous devez obligatoirement les utiliser sans quoi le prélèvement sera refusé.
- ECG (24 h pré-op)
- β -HCG pour toutes les femmes susceptibles de procréer
- Dépistage COVID-19 selon les directives en vigueur de la prévention et contrôle des infections (PCI)

À faire à l'admission :

- Dépistage des agents pathogènes multirésistants (APMR) [ERV, SARM, BMR et *Candida auris*] selon OC 1.30

1.47 – Ordonnance collective
**PRÉ-OPÉRATOIRE CHIRURGIE CARDIAQUE
PROCÉDURES ET LABORATOIRES**

PRÉPARATION DU PATIENT

Se référer à la technique de soins 12.1 – Rasage et préparation cutanée pré-opératoire et pré-examen.

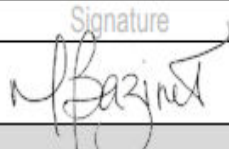
- Peser le patient
- Raser le patient avec la tondeuse chirurgicale le matin de la chirurgie
- Prendre un bain ou une douche la veille de la chirurgie
- Faire l'hygiène de la peau avec une lingette de chlorhexidine 2 % la veille et le matin de la chirurgie

IV. PÉRIODE DE VALIDITÉ

- Date d'entrée en vigueur : 29 mai 2024
- Fin de la période de validité : 29 mai 2027

V. MÉDECIN RÉPONDANT

- Unité de soins et urgence : au besoin, consulter le médecin ou l'infirmière praticienne en charge du patient
- Plateaux techniques, centre de médecine de jour : au besoin, consulter le médecin de référence

Élaboration et validation de la version actuelle par le(s) médecins suivants :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Demers	Philippe	01262		
Validation de la version actuelle par le(s) responsable(s) de la qualité des soins :				
Nom	Prénom	Titre	Signature	Téléphone
Bazinet	Marie-Christine	Conseillère en soins du bloc opératoire et URDM		2696
Validation de la version actuelle par le(s) pharmacien(s) :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Gauthier	Marie-France	010126	<i>Marie-France Gauthier</i>	(514) 778-0751
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'ICM le 2024-05-01				
Nom	Prénom	Signature		
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2024-05-29			DERNIÈRE RÉVISION : 2024-05-01	